

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2024

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 2

Votants 19

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE,

Maire.

Date de la convocation : 05/12/2024

Date d'affichage de la convocation : 06/12/2024

Date d'affichage de la délibération : 17 DEC. 2024

Etaient présents : MM. RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, MIERE, CAMUS, FAURÉ, CORTES, DICIANNI, MOËNNARD, ARRUÉ, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD, VERGER, JAIME.

Ont donné procuration :

Monsieur Robert JORDAN a donné procuration à Madame Marion RIVOIRE.

Madame Lucie GLEYESSES a donné procuration à Madame Mélissa MIERE.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2024-103 Convention avec l'Association Nature En Occitanie

Exposé

Madame le Maire expose qu'après la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale de 2021 à 2023, et dans un souci commun d'amélioration de la connaissance et de la gestion du patrimoine naturel, de la sensibilisation et de l'information des habitants, la Commune et l'Association souhaitent poursuivre le partenariat et les objectifs de l'ABC.

Aujourd'hui les deux parties décident de poursuivre une coopération active et réciproque pour la mise en œuvre d'une action post-ABC en 2025 :

- Réaliser des interventions ponctuelles auprès des scolaires

Les engagements, responsabilités réciproques et l'aspect financier sont définis dans la convention jointe à la délibération.

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

- D'adopter la convention telle que présentée en annexe
- D'autoriser Madame le Maire à signer cette convention

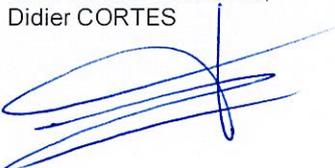
La délibération est adoptée à :

19	VOIX POUR
0	ABSTENTION
0	VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 13/12/2024

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES



La Maire,
Marion RIVOIRE

